



**CANADIAN DENTAL ASSOCIATION**  
**Association dentaire canadienne**

**Mémoire au Comité permanent des  
finances de la Chambre des communes**

**Consultations prébudgétaires de 2014**

**Résumé**

L'Association dentaire canadienne (ADC) est le porte-parole national de la dentisterie, voué au progrès et au leadership d'une profession unifiée ainsi qu'à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, partie intégrante de la santé en général. L'ADC représente plus de 21 000 dentistes en exercice à travers le Canada.

À titre de priorité pour le budget fédéral de 2015, l'Association recommande au gouvernement canadien d'investir dans ses deux grandes initiatives de santé buccodentaire : le Programme des services de santé non assurés (SSNA) pour les Premières nations et les Inuits et les soins buccodentaires pour les anciens combattants, plus particulièrement ceux qui résident dans des centres de soins de longue durée (CSLD).

L'Association dentaire canadienne collabore de façon étroite avec des représentants de l'Assemblée des Premières nations (APN) et de Santé Canada afin de réaliser des gains d'efficacité, de résoudre des problèmes et d'améliorer les résultats en matière de santé buccodentaire au sein du programme des SSNA. La ministre de la Santé, Rona Ambrose a confirmé qu'un examen des SSNA serait réalisé avec la participation de l'Assemblée des Premières nations.

Dans le cadre du processus d'examen des SSNA, l'ADC recommande au gouvernement fédéral de :

- **consulter tous les fournisseurs de soins de santé de première ligne**

- visés par le programme des SSNA;
- **peaufiner le programme de façon que ses objectifs soient fondés sur les besoins des clients dans l'optique d'améliorer l'état de santé buccodentaire des clients des Premières nations et inuits.**

Bien que les soins de santé des aînés soient, en général, la responsabilité des provinces, Anciens Combattants Canada (ACC) joue néanmoins un rôle décisif dans la prestation de soins à un segment de la population canadienne formée par les aînés. Avec le vieillissement de la population qui se poursuit, dont un nombre croissant d'aînés qui conservent leurs dents naturelles, l'Association recommande qu'ACC veille à ce que l'on réponde aux besoins en matière de santé buccodentaire des aînés résidant dans des centres de soins de longue durée.

Étant donné qu'ACC est chargé de répondre aux besoins en matière de soins de santé des aînés résidant dans des CSLD, l'Association recommande au ministère de faire figurer les exigences minimales suivantes dans ses contrats conclus avec les CSLD :

- **un contrôle de la santé buccodentaire sur admission du patient;**
- **un examen annuel par un dentiste;**
- **un programme de soins buccodentaires quotidiens;**
- **une infrastructure adaptée à la prestation appropriée des soins dentaires nécessaires.**

### **Contexte et recommandations - Services de santé non assurés (SSNA)**

Malgré l'existence d'un programme de soins dentaires financé et administré par le gouvernement fédéral, l'accès aux soins dentaires est un parcours semé d'embûches pour les Premières nations et les Inuits, qui comptent des taux plus élevés d'affections dentaires que la plupart des Canadiens.

- Le pourcentage de caries chez les enfants inuits et des Premières nations est quatre à cinq fois plus élevé que la moyenne nationale, et est en hausse<sup>1</sup>.
- Le nombre de chirurgies d'un jour pour le traitement des caries chez les enfants est **huit fois plus élevé** chez les populations comptant un pourcentage élevé d'enfants inuits et des Premières nations<sup>2</sup>.
- Le taux de parodonties (affections des gencives) est également élevé chez les Canadiens inuits et des Premières nations<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Institut canadien d'information sur la santé, *Traitement des caries évitables chez les enfants d'âge préscolaire : coup d'œil sur la chirurgie d'un jour sous anesthésie générale*, 2013  
[https://secure.cihi.ca/free\\_products/Dental\\_Cavities\\_Report\\_en\\_web.pdf](https://secure.cihi.ca/free_products/Dental_Cavities_Report_en_web.pdf)

<sup>2</sup> Institut canadien d'information sur la santé, *Traitement des caries évitables chez les enfants d'âge préscolaire : coup d'œil sur la chirurgie d'un jour sous anesthésie générale*, 2013  
[https://secure.cihi.ca/free\\_products/Dental\\_Cavities\\_Report\\_en\\_web.pdf](https://secure.cihi.ca/free_products/Dental_Cavities_Report_en_web.pdf)

<sup>3</sup> Favel-Lemchuk Laurel, *Teeth for Life-The First Nations Oral Health*, 15 octobre 2010

Une mauvaise santé buccodentaire n'affecte pas seulement le sourire. Elle a une incidence sur la qualité de vie dans de nombreux domaines :

- estime de soi,
- possibilités d'emploi,
- capacité de manger des aliments nutritifs,
- le cycle d'affections gingivales peut rendre plus difficile la surveillance du diabète – maladie à forte prévalence dans cette population.

Comme le taux de croissance de la population des Premières nations et des Inuits est supérieur à celui des groupes non autochtones, la demande en soins de santé buccodentaire est plus criante que jamais.

### **Défis posés par le Programme des SSNA**

Le taux d'utilisation du Programme des services de santé non assurés est nettement inférieur à celui des régimes de soins médicaux de l'employeur dans la population en général. Les règles et les exigences du programme proprement dit ont créé un certain nombre d'obstacles administratifs aux soins auxquels la population en général n'est pas confrontée :

- des retards contrariants dans le traitement;
- des frais accrus de transport;
- des obstacles pour bénéficier de soins de suivi;
- enfin, la perte inutile de dents.

### ***Recommandations de l'ADC***

L'Association estime que les peuples des Premières nations et les Inuits du Canada méritent de jouir d'une excellente santé buccodentaire à l'instar de la majorité des Canadiens, comme le montrent les résultats à ce chapitre. La ministre de la Santé, Rona Ambrose a confirmé qu'un examen du Programme des SSNA serait réalisé avec la participation de l'Assemblée des Premières nations. L'Association recommande au gouvernement fédéral de veiller à ce que, dans le cadre de l'examen des résultats, le programme repose sur un modèle fondé principalement sur les besoins des clients et axé sur les résultats en matière de santé buccodentaire.

---

<sup>4</sup> Comité des affaires cliniques et scientifiques de l'Association dentaire canadienne, *Rapport sur la santé buccodentaire des aînés de l'Association dentaire canadienne*, mai 2008 [http://www.cda-adc.ca/files/members/news\\_publications/member/pdfs/ADC\\_seniors\\_oral\\_health\\_report\\_may\\_2008.pdf](http://www.cda-adc.ca/files/members/news_publications/member/pdfs/ADC_seniors_oral_health_report_may_2008.pdf)

L'ADC demeure ouverte aux consultations gouvernementales durant le processus d'examen afin de mettre à profit son savoir-faire sur le rôle des fournisseurs de services de soins dentaires et sur les mesures à prendre pour que le programme réponde mieux aux besoins en matière de soins de santé buccodentaire des clients des Premières nations et des Inuits.

### **Contexte et recommandations - Anciens Combattants Canada**

Selon l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé, la vaste majorité des Canadiens bénéficient de l'accès à des services professionnels de soins dentaires et jouissent, par conséquent, d'une bonne santé buccodentaire. Parmi les principaux groupes éprouvant des difficultés à avoir accès à des soins ordinaires figurent les aînés et, en particulier, ceux qui résident dans des centres de soins de longue durée (CSLD).

En outre, les aînés ont des besoins particuliers en matière de santé buccodentaire. Une mauvaise santé buccodentaire peut considérablement affecter la qualité de vie d'un aîné. Un mal de dents, des dents manquantes ou des infections buccales ont une incidence sur la façon dont une personne s'exprime, s'alimente et échange avec l'entourage.

Des recherches réalisées par l'Association dentaire canadienne montrent que les normes d'hygiène buccodentaire des résidents des CSLD sont déplorables, de nombreux résidents ayant besoin de chirurgie dentaire<sup>4</sup>.

Les problèmes de santé et maladies buccodentaires sont plus fréquents chez les aînés des CSLD en raison de divers facteurs, tels que la médication qui cause une sécheresse de la bouche, l'incapacité physique et mentale à maintenir de saines habitudes d'hygiène buccodentaire et les diètes à teneur élevée en sucre et en hydrates de carbone. Outre ces facteurs de risque, de nombreux résidents ne peuvent consulter régulièrement un dentiste, ni recevoir d'aide ou de rappels quotidiens pour maintenir de saines habitudes d'hygiène buccal, comme se brosser les dents et utiliser la soie dentaire. Étant donné qu'un grand nombre d'aînés conservent également leurs dents naturelles en vieillissant, il devrait être prioritaire qu'ils puissent entretenir et conserver ces dents.

La mauvaise santé buccodentaire chez les aînés nuit à leur état de santé global et à leur bien-être social; elle affecte leur capacité à s'exprimer correctement et à s'alimenter convenablement, ce qui peut mener à la détérioration de leur état nutritionnel, de leur poids et de leur résistance générale aux maladies systémiques.

Bien que les provinces soient responsables de la prestation des soins de santé aux aînés, Anciens Combattants Canada (ACC) joue néanmoins un rôle décisif dans la prestation de soins à un segment de la population formée des aînés. ACC a abandonné le « modèle d'hôpital pour les anciens combattants », mais son incidence se fait encore fortement sentir :

---

<sup>5</sup> Anciens Combattants Canada, Soins de longue durée  
<http://www.veterans.gc.ca/eng/services/health/long-term-care>

- ACC a passé des contrats avec plus de 170 centres de soins à travers le Canada qui garantissent l'accès prioritaire aux anciens combattants.
- Quelque 3 750 anciens combattants résident actuellement dans des centres sous contrat qui offrent des lits à accès prioritaire.
- À l'heure actuelle, ACC apporte son appui à 8 000 anciens combattants de CSLD résidant dans près de 1 600 maisons de soins infirmiers<sup>5</sup>.

Compte tenu de ce niveau d'influence sur les soins des aînés des CSLD, Anciens Combattants Canada est en bonne position pour influencer sur les niveaux de soins de santé buccodentaire à travers le pays par l'entremise de ses relations contractuelles.

### *Recommandations de l'ADC*

L'ADC recommande au ministère des Anciens Combattants faire figurer les exigences minimales suivantes dans ses contrats conclus avec les centres de soins de longue durée (CSLD) :

- **un contrôle de la santé buccodentaire sur admission du patient;**
- **un examen annuel par un dentiste;**
- **un programme de soins buccodentaires quotidien;**
- **une infrastructure adaptée à la prestation appropriée des soins dentaires nécessaires.**

De par leur profession, les dentistes sont appelés à aider les CSLD à satisfaire à ces exigences en collaborant avec le personnel soignant dans la formation à l'enseignement des bases de l'hygiène dentaire quotidien aux résidents, et en collaborant avec les provinces et les centres de soins pour mettre sur pied des programmes de soins buccodentaires efficaces et viables.

### **Conclusion**

En conclusion, l'Association dentaire canadienne estime qu'investir dans l'amélioration de la santé buccodentaire des clients du Programme des SSNA et des anciens combattants pris en charge par ACC, qui résident dans des CSLD, permettra d'améliorer considérablement l'état de santé général des clients.

Nous remercions les membres du Comité des finances d'examiner ce mémoire.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Kevin Desjardins  
 Directeur, Affaires  
 publiques  
[kdesjardins@cda-adc.ca](mailto:kdesjardins@cda-adc.ca)  
 613-520-5035